



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Question orale

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 17-HGU-040

Déposé le : 05.12.17

Scanné le : _____

Art. 112 LGC Les questions orales, déposées le premier mardi de chaque mois et traitées le mardi suivant devant le GC, portent sur un sujet d'actualité et sur une compétence propre ou déléguée du CE. Elles ne comportent **qu'une seule et unique question**, rédigée de manière **succincte**, et ne dépassent pas 1'000 signes typographiques. Elles ne sont pas développées et peuvent être proposées par un député, un groupe politique ou une commission. Les titres des questions orales sont transmis, pour information, à tous les membres du GC. Lors de leur traitement, les questions orales ne donnent pas lieu à débat.

A la suite de la réponse apportée par le CE, l'auteur de la question est autorisé à formuler une brève question complémentaire, à laquelle le CE, dans la mesure du possible, répond immédiatement.

Titre de la question orale

Echallens, bientôt la fin des bouchons ?

Question posée

Dans le cadre des aménagements routiers côté sud de l'entrée d'Echallens, la construction d'un giratoire est en phase terminale.

Cette réalisation permettra l'accès à un nouveau quartier à construire prochainement, pour une population d'environ 650 hab.

Cette infrastructure routière ne viendra en rien soulager le trafic actuel composé de 15'000 véhicules jour qui empruntent les rues du Chef-lieu et dont 9'000, les jours ouvrables, proviennent de la route de Moudon, le long de laquelle sera construit le futur gymnase cantonal.

En observant le giratoire en question, une amorce de route semble indiquer que le contournement d'Echallens par l'est pour rejoindre la route de Moudon, semble revenir d'actualité.

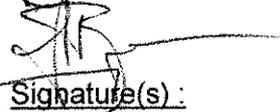
Ce contournement apporterait de nombreux avantages ; non seulement il permettrait de dégorger le trafic saturé à l'intérieur du Bourg, mais court-circuiterait également le passage à niveau du LEB frein à la fluidité du trafic. Il apporterait aux habitants répartis le long de cet axe une tranquillité et une sécurité accrue et il faciliterait un accès plus aisé aux véhicules agricoles qui se rendent au centre collecteur à céréales.

Ma question : L'amorce de route réalisée dans le cadre des travaux de construction du giratoire sud est-elle le fruit d'une réflexion basée sur les importants développements prochains situés sur la route de Moudon ?

Nom et prénom de l'auteur :

Bezençon Jean-Luc

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Bezençon) Marcade

Signature(s) :

